

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2021**



N° 72/2021

Le 22 octobre deux mil vingt et un à 19 Heures 15, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 15 octobre 2021.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoin, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjoints ; M. Rauzier, Mmes Dollez, Trézel, M. Hamot, Mme Fernandes, MM. Moonen, Aubry, Mmes Delormel, Coulon, Flagothier, M. Berthelot, Mme Konan, Barre, Vigne, M. Matron formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Desmedt par M. Desmedt, Mme Delamarre par Mme Bourgoin et M. Kwak par Mme Flagothier.

ABSENTS : MM. Rousseau et Lenoble.

Madame Colette DOLLEZ a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 28
Nombre de membres présents : 23
Nombre de suffrages exprimés : 26
Votes Pour : 26
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Tarifs de l'Espace Jeunesse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

DÉCIDE d'appliquer comme suit les tarifs de l'Espace Jeunesse pendant les vacances de la Toussaint 2021 :

SORTIES

	St Justois	Extérieur
Inter centres 25 et 26 octobre	8 € (repas compris)	12 € (repas compris)
Inter centres 2 et 3 novembre	15 € (repas compris)	25 € (repas compris)
Parc Astérix	18 €	30 €

TARIFS A LA SEMAINE

	St Justois	Extérieur
1 ^{ère} semaine	15 €	25 €
2 ^{ème} semaine	36 €	55 €

AUTRES TARIFS

- Randonnée le 21 novembre : 5 € avec collation (autofinancement Camp Sport),
- Marché de Noël les 4 et 5 décembre : vente de flammenkueche 6 € la tarte.

Pour copie conforme.



Frans DESMEDT
Maire de St Just-en-Chaussée
Conseiller Départemental